

Description et phasage des aménagements proposés

Phase 1 : le projet commence par une réfection de la route des Célestins, très dégradée notamment dans sa partie escarpée (pente atteignant 27 % !); quelques zones doivent être drainées et empierreées, pour que le parcours soit facile en toutes saisons, l'idéal étant de stabiliser la chaussée comme cela a été fait en partie ouest de la perspective. Cette phase peut être lancée assez vite, car elle n'exige pas la constitution d'un dossier administratif complexe.

Phase 2 : dès le feu vert pour la réalisation de la tour, une coupe d'environ 500 m² serait réalisée, en bordure du plateau situé sur Viroflay, sur une largeur de 25 m et une longueur d'environ 20 m (zone en vert clair sur la fig. 15), donc sur 10 m de part et d'autre du chemin. L'emplacement précis tiendra compte de la surface nécessaire pour le chantier de construction et pour le chemin de contournement de la dalle de 8 x 8 m. Les arbres sur la zone ciblée et à proximité en contrebas (sur Viroflay entre les points C et D) sont jeunes et sans valeur particulière. A priori, seul le grand chêne a1 risque d'être gênant s'il dépasse les 25 mètres. Le chemin (que nous proposons de l'appeler Allée plutôt que Avenue...) étant un peu encaisé, il faudra niveller la mini-clairière, à solde nul des déblais/remblais.

Phase 3 : La présence d'un parking de taille suffisante est indispensable; l'accès par l'extrémité Est est le plus adapté, car de plain-pied, modulable, et à moins de 800 m. Un feu sécurise l'accès à la D35, entrée nord-ouest de Vélizy.

Phase 4 : édification de la tour en bois, dont les plans auront au préalable été négociés avec les ayant-droits. La scénographie sera confiée à un Comité de pilotage faisant intervenir institutionnels et associations patrimoniales et environnementales concernées par les différents thèmes associés à chaque étage. Une option photovoltaïque, non prévue sur la tour Mangin, pourra être ajoutée en prévision d'animations particulières. Notamment en cas d'installations temporaires de la montgolfière captive, liée à la tour, ou de grands calicots illustrés (ex. ci-dessous, la chasse, raison d'être du Grand Parc) appliqués sur le 7ème étage, avec illuminations lors des nocturnes de la ville ou du château.

Nota : a priori, une collectivité assurerait le pilotage du projet, et l'ONF la maîtrise d'œuvre, appuyé par les entreprises sous-traitantes. La part des financements privés (mécénat) pourrait être collectée par le fonds de dotation de l'ONF.



les Amis du Grand Parc de Versailles

Association agréée pour la protection de l'environnement des Yvelines

contact@grandparcdeversailles.org

2 bis place de Touraine - 78000 VERSAILLES

www.grandparcdeversailles.org



PERSPECTIVE EST DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

PROJET DE MISE EN VALEUR DE L'AVENUE DU « POINT DE VUE »



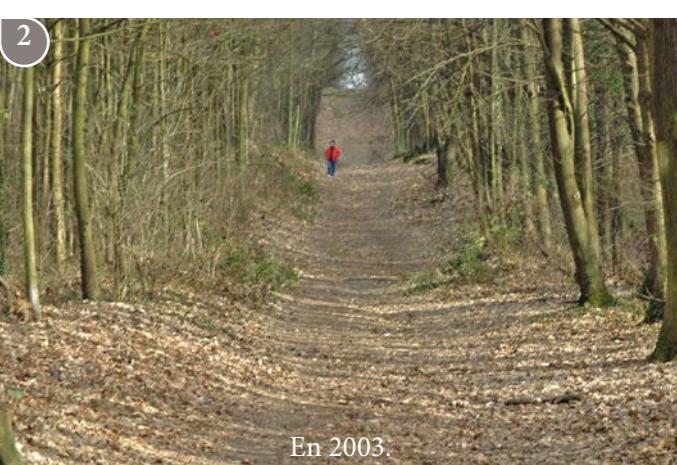
Pour les amoureux de Versailles, deux peintures ont une valeur hors du commun : « Le Château et la Perspective Ouest », de Pierre Patel (1668), ci-dessus, et « La Perspective Est », de Jean-Baptiste Martin (1688), détail ci-contre.

Comment ne pas rêver à la renaissance, ou du moins à l'évocation, de la plus admirable réalisation paysagère de Le Nôtre et du Grand Siècle ! Côté Ouest, elle est maintenant assurée, grâce aux travaux d'ampleur accomplis par la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc.

Côté Est, le regard de Louis XIV, pragmatique, survolait la ferme de Porchefontaine lovée dans un creux, et suivait quatre rangées d'arbres sur le coteau de Viroflay, alors cultivé, jusqu'à Vélizy. Le projet que notre association porte depuis près de vingt ans a séduit l'ONF, en charge de la forêt domaniale de Versailles. L'Office a pu retrouver trace des fosses de plantation de ces arbres, grâce à la technique Lidar, en parfaite conformité avec les relevés de 1788 (fig. 1) ; cette confirmation lève tout doute sur l'authenticité des tracés des peintres et cartographes !

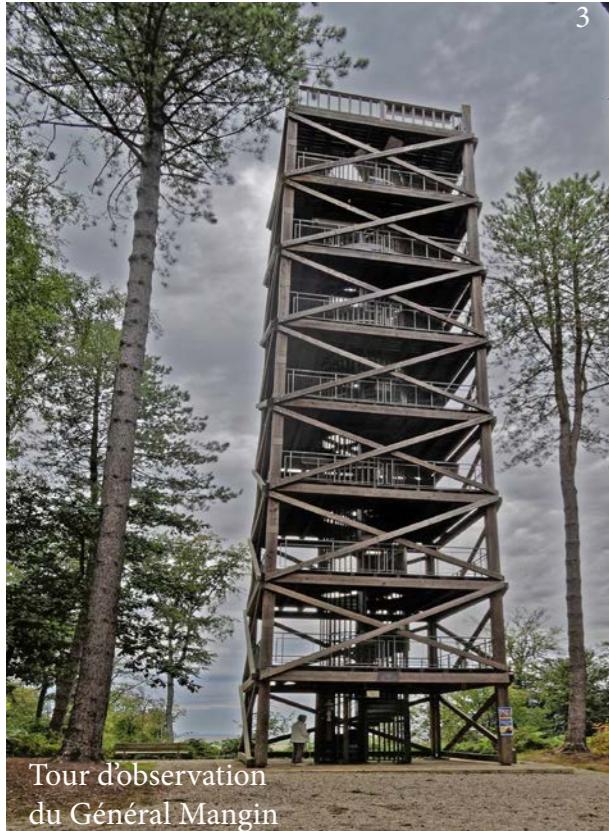
Comme ce fut le cas dans la Plaine de Versailles, entre l'autoroute A12 et Villepreux, pour préserver les terres agricoles, il serait ici aussi peu réaliste d'élargir la route des Célestins (ou avenue dite du « Point de vue », fig. 2), sur Versailles et Viroflay, en déboisant près de deux hectares de forêt domaniale pour permettre la création d'un belvédère de plain-pied et une portion significative du quadruple alignement planté par Le Nôtre (fig. 11 et 12). Ici aussi, pour parfaire la symétrie avec l'ouest de la perspective, l'idée est de restaurer l'allée dans sa largeur actuelle, de la drainer, de la stabiliser et de la sécuriser dans sa partie très escarpée (15 à 27 % !). Le parking situé à l'orée de la forêt, à l'entrée nord-ouest de Vélizy, serait amélioré. L'édification d'une tour en bois, atteignant la canopée (située entre 20 et 24 m de haut), permettrait d'avoir une vue magnifique sur le château, l'avenue de Paris et la ville, tout en offrant sur ses huit étages une scénographie à la fois pédagogique et ludique sur le patrimoine et l'environnement. Un nouveau pôle d'attraction majeur pour les 150 000 riverains, les randonneurs du GR 22, et pourquoi pas, les touristes venus de loin!

Jacques de Givry, Président des Amis du Grand Parc de Versailles



En 2003.

La tour-observatoire du Général Mangin nous a semblé exemplaire, et à reproduire à l'identique sur la crête du plateau de Viroflay. Située dans la forêt de Retz, près de Villers-Cotterêts, elle a été reconstruite en 2017 par l'ONF pour commémorer celle utilisée par le Général Mangin. Son observation des lignes allemandes en juillet 1918 fut déterminante pour organiser la contre-offensive victorieuse à partir de laquelle les Alliés prirent l'ascendant sur l'ennemi. Cette tour en bois de 6 mètres de côté et de 25 de haut, 8 étages et 144 marches a été financée par la Communauté de communes Retz-en-Valois. A chaque étage, des dispositifs ludiques sont consacrés à la flore, à la faune et à l'histoire locale. Petits et grands apprennent en s'amusant avant d'accéder à une vue exceptionnelle à 360°, au dessus de la canopée. Une réplique de cette tour, qui a un grand succès (12 000 visiteurs par an, bien que perdue dans la forêt!), serait le gage d'une réalisation rapide et d'un budget contenu. Un parking existe : à améliorer pour l'accueil de tous publics (fig. 14).



Tour d'observation
du Général Mangin



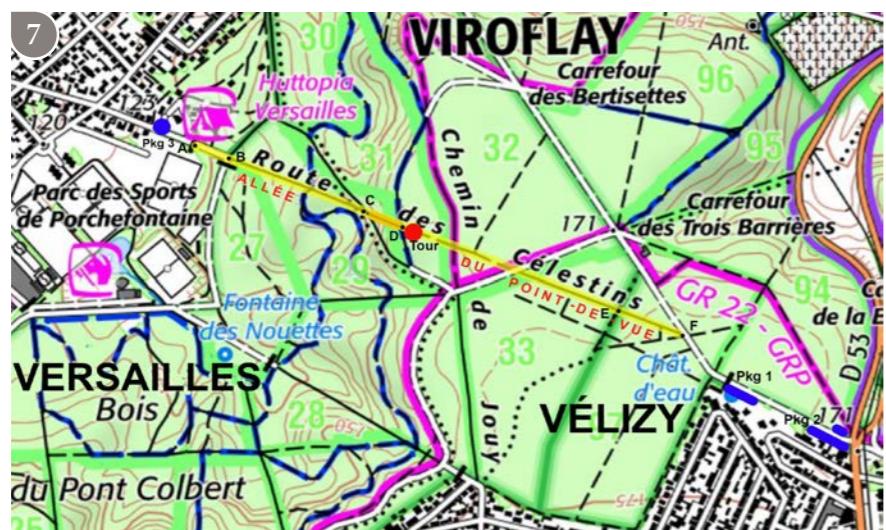
4



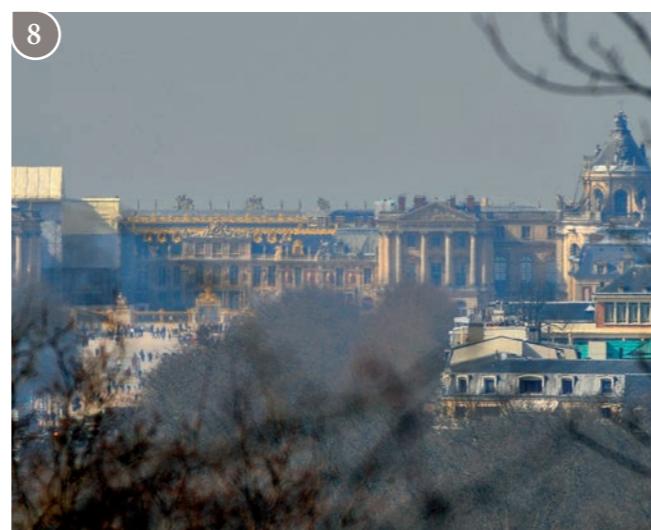
5



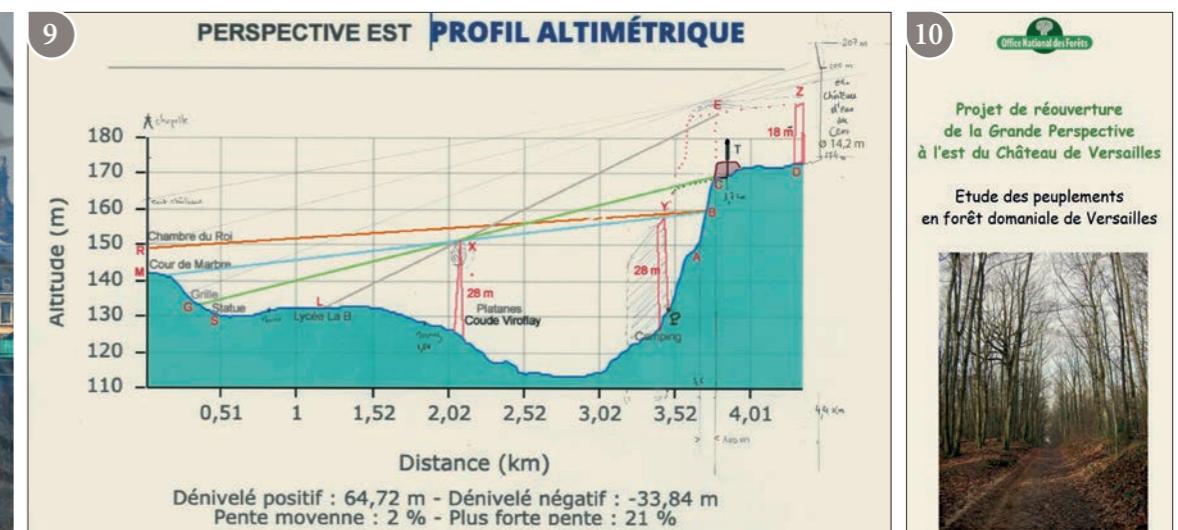
6



7



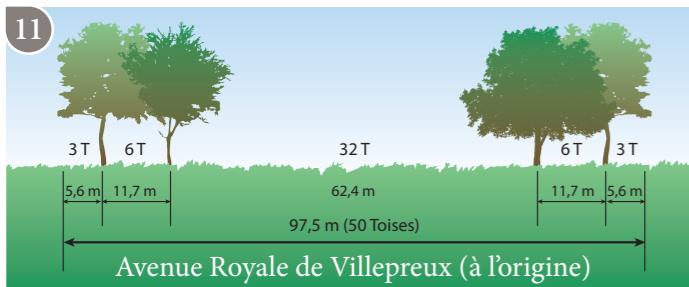
8



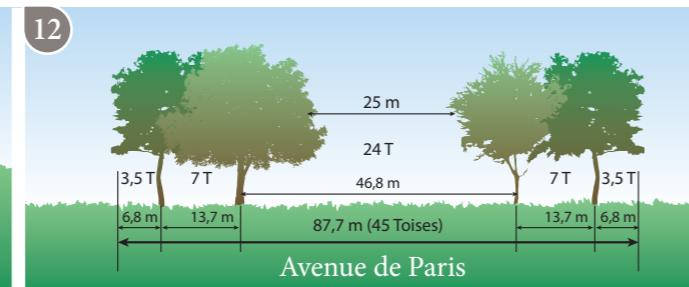
9



10



11



12



13



14

Sur la figure 6, prise avec un drone, on devine que la sylvie recouvre l'Allée du Point-de-Vue, large de seulement 5 mètres, et occulte la vue vers l'ouest. La tour-observatoire projetée permettrait de contempler la perspective vers le Château et le cœur de ville (fig. 8 : photo prise hors de l'axe, dans une rare trouée) ; depuis le château et l'ouest de l'avenue de Paris (jusqu'au niveau du lycée La Bruyère), la notion de perspective vers l'Est pourra discrètement réapparaître selon que le haut de la tour sera plus ou moins laissé apparent (fig. 4). La fig. 9 permet de comprendre que le profil altimétrique des lieux, les platanes du coude de l'avenue et l'étagement des boisements sur le coteau de Viroflay (étude ONF, fig. 10) ne laissent qu'une petite lucarne dans l'horizon forestier. Sur la fig.5, on a figuré au dessus de la tour un ballon captif, réplique de la montgolfière qui s'est élevée sur cet axe en 1783 devant le Roi : une première mondiale qui mériterait d'être commémorée, aux périodes festives, pour l'édition des millions de touristes, à leur sortie du domaine royal !